

Le 7 décembre 1933: le prix Goncourt et le prix des Deux Magots

Okii, Isao
Faculty of Arts and Sciences, Komazawa University : Senior Lecturer

<https://doi.org/10.15017/7329822>

出版情報 : Stella. 43, pp.315-328, 2024-12-18. 九州大学フランス語フランス文学研究会
バージョン :
権利関係 :



Le 7 décembre 1933

— le prix Goncourt et le prix des Deux Magots —

Isao OKI

Champ littéraire de l'entre-deux-guerres

La mobilisation générale de 1914, facteur de brassage social et géographique, influence par conséquent la diversité linguistique qui n'épargne pas le monde littéraire. S'ensuit « l'expansion du marché littéraire de masse, qui s'est manifestée dans toute son ampleur avec le succès des romans de guerre, comme *Le Feu* (1916) d'Henri Barbusse ou *Les Croix de bois* (1919) de Dorgelès¹⁾ », renforcée par l'essor d'une stratégie publicitaire, associée à une distribution optimale des œuvres. Cette occurrence signale le début de la quête d'un nouvel ordre littéraire par des écrivains qui aspirent à transcrire leurs expériences vécues en se servant des moyens appropriés, même si « l'immédiat après-guerre vit en France la consécration durable de quelques écrivains d'un certain âge qui n'avaient pas pris part aux combats, mais qui y avaient trouvé l'occasion de renouveler et enrichir leur inspiration²⁾ ».

Par ailleurs, l'introduction du terme « dadaïsme » en 1916 ainsi que la parution des *Champs magnétiques* en 1919 prouvent d'une autre façon l'élargissement du domaine littéraire et la richesse des références. Bien qu'André Breton formule une critique acerbe envers l'approche réaliste « hostile à tout essor intellectuel et moral³⁾ », il partage néanmoins une réflexion radicale sur le style et la forme, voire une prédisposition pour l'expérimentation langagière aux côtés des écrivains qui participent à l'avènement de l'âge d'or du roman, aussi nommé « l'âge du roman parlant » : « Jusqu'aux années 1930, donc, une tendance à ce que je nommerai un "cloisonnement des voix" sépare le discours familier du littéraire : le récit se donne en français national, alors que les dialogues des personnages transposent à leur gré des formes orales socialement marquées⁴⁾ ».

À titre d'illustration, aux yeux de Louis-Ferdinand Céline qui déclare que « les mots d'aujourd'hui comme notre musique vont plus loin qu'au temps de Zola. Nous travaillons à présent par la sensibilité et non plus par l'analyse, en somme "du dedans"⁵⁾ », l'ingéniosité de Barbusse introduisant le langage des

soldats n'aboutit pas à atténuer le clivage dû au bilinguisme pour ainsi dire. Pratiquement en parallèle avec Céline, Raymond Queneau se lance dans la rédaction de son premier roman en s'appuyant sur son intuition : « la constitution d'une nouvelle langue, nouvelle beaucoup plus encore par la syntaxe que par le vocabulaire, nouvelle aussi par l'aspect, une langue qui, retrouvant sa nature orale et musicale, deviendrait bientôt une langue poétique, et la substance abondante et vivace d'une nouvelle littérature⁶⁾ ».

De cette manière, les romanciers de l'époque, en quête d'un outil linguistique apte à représenter leur vision du monde, explorent toutes les pistes possibles en vue d'une rénovation. Ces écrivains, dont la lucidité ressort à travers une réflexion sur l'instabilité de la réalité objective et de la perception subjective, présentent une inclination partagée à aborder de façon spontanée des problématiques issues des scènes de la vie ordinaires et triviales. À cette liste s'ajoute Georges Simenon, reconnu pour son procédé qui s'inspire de la médiocrité quotidienne. Son intention consiste certes à satisfaire l'horizon d'attente de lecteurs, mais l'auteur engage en outre une recherche sur le destin de l'homme, voire la condition humaine. Une telle extension de la littérature, à la fois symbolique et physique, implique également la grande époque des prix littéraires qui encouragent une nouvelle modernité embrassée par la jeune génération.

Le jeudi 7 décembre 1933, *La Condition humaine* d'André Malraux, à qui Gaston Gallimard avait proposé en 1928 « la direction artistique de sa maison, la participation au comité de lecture et la responsabilité éditoriale de collections ou de livres collectifs de longue haleine⁷⁾ », est honoré par le prix Goncourt en s'imposant avec 5 voix contre 3 en faveur de Charles Braibant. À côté, *Le Roi dort* de Braibant se voit décerner le prix Théophraste-Renaudot durant le repas présidé par Céline⁸⁾. Du côté de la rive gauche, le premier prix des Deux Magots, établi le jour même, est attribué à Queneau pour son roman inaugural *Le Chiendent*.

Ces figures emblématiques des romans de l'entre-deux-guerres, se déployant sur divers plans, deviennent aussi des acteurs majeurs de l'actualité littéraire, se retrouvant ainsi au cœur des tensions mises en jeu par des revues et des journaux. Une chronique littéraire de cette sorte se révèle propice à une meilleure appréhension de leur conscience aiguë, tant sur le plan des thématiques abordées que sur celui de la création langagière, qui ne saurait se réduire à de simples faits divers. Il convient avant tout de synthétiser

les événements et leurs antécédents, afin de mettre en exergue des enjeux résonnant entre ces écrivains. Ces enjeux auront des répercussions sur l'ensemble de leurs contemporains, à commencer par Georges Bataille, alors lecteur de Céline et Malraux, ainsi que collaborateur de Queneau.

Céline et le prix Renaudot

Lucien Descaves, l'un des premiers académiciens Goncourt, signe plusieurs articles significatifs le 7 décembre 1933, dont un pour *Le Journal* dans lequel il évoque le testament de Goncourt : « Je me suis toujours, quant à moi, conformé à ce vœu d'Edmond de Goncourt, en votant, non pas pour un homme, mais pour un livre, soit en séance, quand j'assistais aux réunions de l'Académie, soit par correspondance les autres fois⁹⁾ ». Ce principe invoqué par Descaves sert de fondement pour suggérer une affaire advenue un an auparavant, jour pour jour : « L'avantage (ou l'inconvénient) de ce mode de votation, c'est qu'il me soustrait aux fluctuations. Je me pose une fois pour toutes et ne papillonne pas de la rose à l'œillet¹⁰⁾ ». À son avis, il serait judicieux de le rappeler au jour exact de la remise du prix Goncourt. Dans un premier temps, elle était programmée pour le jour précédent, mais « la date d'attribution du Prix Goncourt 1933, qui avait été fixée primitivement au mercredi 6 décembre, est renvoyée au jeudi 7¹¹⁾ ». Une autre annonce, perchée juste au-dessus, clarifie la situation issue d'une singulière coïncidence. Puisque le jugement a été renvoyé à huitaine le 30 novembre, le jeudi où « les Dix désigneront un lauréat¹²⁾ », « la 12^e chambre correctionnelle condamnera, par défaut, ceux qui, l'an dernier, ont émis, à propos de l'attribution de la palme aux *Loups*, quelques appréciations absolument désobligeantes sur les académiciens de la majorité¹³⁾ ».

Si le procès en question devait se prolonger encore, l'incident a été mentionné à maintes occasions et si bien étudié qu'il serait intempestif d'en retracer toute la chronologie. Il importe néanmoins de restituer les éléments principaux qui composent le contexte. Lors de la réunion préparatoire de novembre 1932, Léon Daudet propose de « donner immédiatement le prix au *Voyage au bout de la nuit*, puisqu'il avait, grâce à la voix du président Rosny, une majorité qui paraissait ne pas devoir bouger. Et c'est M. Lucien Descaves lui-même qui, par déférence pour la presse, préféra qu'on attendît la date prévue¹⁴⁾ ».

« Virtuellement, le prix était donc donné à M. Céline¹⁵⁾ », alors que celui-ci ne récolte que 3 voix au jour du 7 décembre 1932 : « Sont restés fidèles à

Céline : MM. Lucien Descaves, Jean Ajalbert et Léon Daudet. Le transfuge (car il n'y en a qu'un, M. Rosny aîné ayant voté au premier tour pour M. de Rienzi, convaincu qu'il y en aurait un second, au cours duquel il se raillerait à Céline) fut M. Rosny jeune¹⁶⁾ ». Par la suite, le prix Renaudot vient récompenser le *Voyage*, aux dépens du « romancier auquel semblait promise sans cela la majorité des suffrages¹⁷⁾ ». Il s'agit de Simenon, dont Descaves souligne la nouveauté et l'apport au genre romanesque : « Et c'est assez pour que je ne croie pas trahir la confiance d'Edmond de Goncourt en considérant comme "des tentatives nouvelles et hardies de la pensée et de la forme" (ce sont les termes de son testament), les livres de Louis-Ferdinand Céline et de Georges Simenon¹⁸⁾ ». Quant à l'association de ces deux noms, Descaves s'interroge à juste titre si cette conjonction « ne marque pas la fin d'un règne, celui de l'*écriture artiste*¹⁹⁾ ».

L'analyse qu'il propose s'avère d'une pertinence accrue, avec ces deux écrivains dignes du prix Renaudot en concurrence ouverte au prix Goncourt. L'un et l'autre, en s'aventurant sur des sentiers non conformistes, parviennent à dévoiler ce qui existe, qu'ils transforment en une œuvre littéraire. À l'instar de Céline, dont la force « réside dans le fait qu'avec une tension extrême il rejette tous les canons, transgresse toutes les conventions et, non content de déshabiller la vie, il lui arrache la peau²⁰⁾ », Simenon a su mettre en scène des personnages imbriqués dans un univers portant « une tonalité qui lui est propre²¹⁾ » et décrire « de l'extérieur les objets les plus usuels, les actes les plus simples pour arriver, à travers les habitudes, au plus secret des êtres²²⁾ ».

En définitive, Céline se contente du prix Renaudot qui aurait couronné Simenon. La rancœur exprimée par Descaves à l'égard des deux Rosny paraît justifiée au moins sur le fond, considérant que, même si Céline se montrait occasionnellement réservé, il était indiscutablement perçu comme un prétendant sérieux au prix Goncourt de ladite année. Par ailleurs, Roland Dorgelès, qui avait conquis la voix de Descaves en 1919 et qui a fait revenir ce dernier pour le déjeuner de 1932, se voit ensuite pris pour cible : « C'est également M. Dorgelès que M. Descaves rendait responsable de l'échec du favori²³⁾ », car « il [Rosny jeune] a cédé, en faveur de M. Mazeline, aux instances de M. Roland Dorgelès²⁴⁾ ». La théorie se propage rapidement, donnant lieu à des articles empreints de controverses : « L'incident survenu, à propos du roman de M. Céline, entre M. Lucien Descaves et l'Académie Goncourt sera d'autant plus difficile à aplanir qu'il a été causé par M. Roland Dorgelès²⁵⁾ ».

Le nom de Dorgelès, non moins polémiste que Descaves, s'impose en faisant resurgir une autre histoire.

Malraux et le prix Goncourt

À la suite de l'annonce des résultats du scrutin par Dorgelès, Malraux s'est distingué en tant que « le premier lauréat qui triomphe, ayant déjà obtenu des voix à un précédent déjeuner académique²⁶⁾ », à en croire *Le Matin*. Au lendemain de la proclamation du prix Goncourt de 1933, *Le Figaro* rapporte en ces termes : « Le grand talent de M. André Malraux, et la beauté particulière de son dernier livre, *La Condition humaine*, lui ont fait obtenir hier le prix Goncourt — qui lui avait échappé au moins une fois, nous semble-t-il²⁷⁾ ». Les critiques en faisaient effectivement mention, et son éditeur, en particulier, ne dissimulait pas ses attentes : « Grasset espère un prix Goncourt pour *Les Conquérants*, avant que Malraux l'écrivain ne passe chez Gallimard²⁸⁾ ». Son premier roman asiatique, « grand favori du prix Goncourt²⁹⁾ » d'après certains journaux, « semblait tout désigné pour concentrer les suffrages³⁰⁾ ». Les résultats déjouent les anticipations, provoquant étonnement et indignation de la part de critiques, notamment Edmond Jaloux : « Il est quand même bien regrettable qu'aucun jury n'ait songé à couronner le plus beau des livres de jeunes parus cette année, le plus audacieux, le plus fort et le plus intelligent³¹⁾ ». À la différence des jurés du prix Femina, aucun membre des Dix n'accorde son vote aux *Conquérants*, du moins lors du dernier tour. En revanche, il demeure impossible d'identifier les candidats ayant reçu des suffrages durant le premier tour, car « on sait que, l'année dernière, les membres de l'académie Goncourt décidèrent de ne plus communiquer les noms des candidats ayant obtenu des voix aux tours de scrutin précédant le tour final³²⁾ ».

Deux ans après que « ses *Conquérants* manquèrent de peu un précédent prix Goncourt³³⁾ », Malraux se trouve, pour la deuxième fois, présenté comme un des candidats potentiels avec *La Voie royale* : « son livre étonne les lecteurs comme la critique. Cette fois, c'est le Goncourt, pense-t-on aux éditions Grasset³⁴⁾ ». Finalement, le mardi 9 décembre 1930, Henri Fauconnier s'est vu accorder le prix Goncourt, Malraux ne recueillant aucune voix. Bientôt, Denis de Rougemont laisse percevoir sa sympathie pour celui-ci : « Le prix Goncourt, dit-on, eût été décerné à M. Mabraux [*sic*] s'il n'avait naguère au cours de ses aventures asiatiques passe [*sic*] outre à certains règlements concernant la propriété officielle de bas-reliefs cambodgiens³⁵⁾ ».

D'autre part, cette histoire se retrouve à nouveau au cœur des discussions, lors du fameux procès de 1933 : « Il remit en lumière aussi les lauréats des années précédentes. On pensait, tout particulièrement, à Henri Fauconnier, dont Malraux avait été, il y a deux ans, le concurrent et qui ne triompha de lui que grâce à la campagne menée contre l'auteur de *la Voie royale* par Roland Dorgelès³⁶⁾ ». Il faut aussi rappeler que Malraux avait été désigné lauréat d'un autre prix littéraire, « d'un assez improvisé "Prix Interallié"³⁷⁾ », une semaine avant le couronnement de Fauconnier.

Le prix Interallié, tout comme le prix Renaudot en 1926, a été instauré sur l'initiative des journalistes, comme le détaille ce passage : « Que vouliez-vous que fissent vingt-deux journalistes réunis, autour d'une table copieusement servie, attendant les délibérations du Prix Femina, sinon décerner, eux aussi, un prix littéraire ?³⁸⁾ ». Alors qu'au départ « ce ne fut que pour pronostiquer³⁹⁾ » entre eux, « les vingt-deux chroniqueurs littéraires décidèrent, à l'exemple de leurs confrères du prix Renaudot, de couronner un écrivain⁴⁰⁾ ». La présence de tels prix gérés par des journalistes, conviés pour communiquer immédiatement les résultats et lancer la promotion, illustre l'emprise de plus en plus prégnante de l'univers publicitaire.

La réception de ce prix impromptu ne saurait passer inaperçue, même si les *Nouvelles littéraires*, principal acteur de cette forme de théâtralisation qui métamorphose des événements de la vie littéraire en spectacles de la culture de masse, tend à exagérer la gravité des circonstances :

On voit que nos pronostics n'étaient pas mauvais, et nous ne doutons pas que les renseignements que nous avons donnés dans nos précédents numéros sur les lauréats probables du Goncourt ne se trouvent eux aussi vérifiés mardi prochain.

Il y a toutefois un candidat qui est dès à présent éliminé, c'est M. André Malraux, dont les chances auprès des Dix restaient sérieuses, quoi qu'on en ait dit, et qu'une aimable plaisanterie a définitivement mis hors de combat.

M. Jean Ajalbert ne sera pas seul à le regretter⁴¹⁾.

Le prix Interallié a dû exercer une influence sur la sélection du prix Goncourt, alors que Malraux aurait été écarté sans aucun motif spécifique aux dires de Dorgelès : « D'autre part, revenant sur le Prix Goncourt 1930, vous assurez que Malraux n'échoua cette année-là que grâce à la campagne que j'aurais menée contre l'auteur de *la Voie Royale*. Ce n'est pas juste. André Malraux était alors si peu favori qu'il ne recueillit *aucune voix à aucun tour*⁴²⁾ ». Cependant, dans la perspective d'une règle communément admise selon la-

quelle « devait être exclu l'auteur couronné par d'autres jurys⁴³⁾ », même les témoignages directs du jury doivent être pris en compte avec une prudence mesurée.

Ainsi, Dorgelès revient régulièrement sur le devant de la scène, lui qui a déjà suscité surprise et polémique en 1919 et qui a reçu le prix Femina-Vie heureuse en guise de « réparation⁴⁴⁾ », selon l'expression d'un quotidien tel que *L'Humanité*. Plus que quiconque, cet écrivain qui « mit sans doute à profit sa pugnacité dans le domaine de la bataille littéraire⁴⁵⁾ » se révèle occuper une position éminente dans l'histoire de cette première période du prix Goncourt.

D'un autre côté, à propos du prix Interallié « qui a privé un concurrent d'une chance, si minime soit-elle, au prix Goncourt⁴⁶⁾ », tout en insistant sur le caractère réparatoire que revêt le prix Renaudot, Jaloux ne craint pas de mettre en question l'ensemble du processus entourant ces distinctions littéraires :

[...] Pour M. André Malraux, dont la *Voie Royale*, malgré certaines erreurs, reste un si beau livre, une manœuvre, pour le moins bizarre, l'avait écarté du combat.

Je m'étonne d'ailleurs qu'on n'ait pas protesté davantage contre ces pseudo-prix qui n'offrent rien à celui qui les reçoit, mais qui lui défendent d'avoir autre chose. Quand on a fondé le prix Théophraste-Renaudot, il en allait tout autrement ; on l'accordait après l'attribution des prix Femina et prix Goncourt, et pour réparer certaines des injustices causées par ceux-ci. J'ajoute que cette injustice ne pouvait être réparée que dans les années où elle avait lieu ; or, le choix des deux jurys n'est pas toujours mauvais ; le prix Théophraste-Renaudot, pour garder sa valeur de réparation, ne devrait pas être donné toutes les années⁴⁷⁾.

Dans ce contexte et sûrement pour cette raison précise, Jean Ajalbert se pose la question en novembre 1933 : « Si le Prix des Goncourt pourrait aller à un écrivain titulaire d'une autre récompense ?⁴⁸⁾ ». Au demeurant, l'année qui a suivi l'affaire Céline a vu l'élection d'un écrivain déjà couronné par une autre récompense. Le lauréat de cette année était aussi un écrivain confirmé, comparable à Marcel Proust à cet égard. Toutefois, le jury n'a pas hésité à le choisir, cette fois pour réparer la confiance du prix Goncourt lui-même.

Queneau et le prix des Deux Magots

Toujours à la place Gaillon, *Le Roi dort* de Braibant obtient « la consolation du Renaudot⁴⁹⁾ », tout comme le *Voyage* l'année précédente. En cette journée animée, où Malraux remporte le prix Goncourt et où Céline rejoint le jury du prix Renaudot, Queneau décroche un autre prix littéraire avec *Le Chiendent*,

autrefois refusé par Denoël mais accepté par Gallimard⁵⁰⁾.

Les habitués des Deux Magots, sans se soucier des circonstances environnantes, partageaient quotidiennement leurs découvertes, et « bien avant les premières chroniques parues sur *Le Voyage au bout de la nuit*, Céline obtenait virtuellement le Prix des Deux-Magots⁵¹⁾ ». En 1933, se positionnant contre les institutions établies et « passant aux actes et prenant ses responsabilités, le jury effectif, composé de treize membres, attribue ce prix de treize cents francs à Raymond Queneau⁵²⁾ ». Ces nouveaux « Treize », en contraste avec les illustres « Dix » académiciens, ont préféré demeurer dans l'ombre, s'alignant ainsi sur le modèle des « Treize » qui signent la rubrique littéraire de l'*Intransigeant* depuis 1909⁵³⁾. Ils ont, tout compte fait, porté leur choix sur Queneau, afin de marquer leur présence.

Relativement à l'instauration du prix et à son initiateur, plusieurs légendes circulent, chacune offrant une interprétation différente des faits. Ce jury bénévole préserve « le farouche anonymat⁵⁴⁾ », suscitant des interrogations parmi les curieux : « Mais, ces nouveaux “Treize”, peut-on demander quels ils sont ?⁵⁵⁾ » Il serait pertinent de considérer que, tout comme dans le cas de l'*Intransigeant*, derrière l'étiquette de « Treize » se dissimulent en réalité divers personnages.

Selon une thèse, « Un mois après la publication, Frank Dobo avait persuadé le patron du café des Deux-Magots de créer un prix littéraire au nom de son établissement⁵⁶⁾ », tandis que Francis F. Dobo lui-même le précise :

Quelque temps après sa publication, nous étions réunis aux Deux-Magots, navrés de constater que le livre n'avait aucun succès et inquiets à la pensée qu'il allait sombrer dans l'oubli lorsque l'un d'entre nous — impossible de me rappeler qui — eut soudain une idée. Il quitta notre table, alla trouver le patron et l'emmena dans un coin⁵⁷⁾.

Par ailleurs, d'après Boris Vian, Charles Martine (Martyne), bibliothécaire à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, suggère le projet à Roger Vitrac : « C'est M. Martine, assure Queneau, qui fut à la base du prix des Deux Magots⁵⁸⁾ ». En effectuant une synthèse, le témoignage d'Henri Philippon manifeste une certitude plus prononcée :

Le jour où le Prix Goncourt fut attribué à André Malraux, Martyne et Roger Vitrac prenaient l'apéritif aux *Deux-Magots*, et Martyne eut l'idée suivante : « *Pourquoi*, dit-il à Roger Vitrac, *ne fondons-nous pas nous-mêmes un prix ? Constituons un jury de treize membres choisis parmi nos amis habitués des “Deux-Ma-*

gots". Nous verserons 100 francs chacun et cela fera un prix de 1.300 francs qui ne sera pas négligeable» (n'oublions pas que la scène se passait en 1933). Roger Vitrac approuva et ils dressèrent, d'un commun accord, la liste des membres du jury. La voici : Jacques Baron, André Derain, Robert Desnos, Isaac Grüenberg, Janiot, Michel Leiris, Martyne, Armand Megglé, Henri Philippon, Ribemont-Dessaignes, André de Richaud, Gaston-Louis Roux et Roger Vitrac. Ce dernier envoya, par pneumatique, les convocations pour le jour même, à 17 heures.

Tous les membres du jury ne furent pas atteints par les convocations de Vitrac, mais nous étions malgré tout presque au complet vers 18 heures et on passa au vote qui fut acquis, à mains levées, à Raymond Queneau pour son premier roman : *Le Chiendent*.

Le lendemain, apprenant, par les journaux, la création du *Prix des Deux-Magots*, M. Boulay nous informait qu'à l'avenir c'est lui-même qui réglerait le montant du Prix⁵⁹⁾.

Si Martine et Vitrac étaient à l'origine de l'initiative, le dirigeant restait étranger à ce projet. Quant aux jurés, Michel Lécureur substitue Derain ainsi que Alfred Janniot, Leiris et Megglé par quatre autres noms, à savoir Jean Puyaubert, Alejo Carpentier, Klein qui renvoie certainement à l'un des frères, Jacques ou Roger, et enfin Georges Bataille⁶⁰⁾. Il conviendrait également de souligner le constat de Dobo qui n'est mentionné ni par l'un ni par l'autre : « Sans perdre de temps, les treize membres du jury, c'est-à-dire les membres de la bande qui étaient présents ce jour-là — et j'avais la chance et l'honneur de me trouver parmi eux — élirent [*sic*] à l'unanimité Raymond Queneau comme le premier bénéficiaire du *Prix des Deux-Magots* pour son roman *Le Chiendent*⁶¹⁾ ».

Tout en reconnaissant la vulnérabilité des témoignages des intéressés, les notes prises par Queneau, présent lors des faits, doivent être envisagées comme une source plus fiable : « Cette attribution donna lieu à un écho et à une photographie de presse, conservés par Queneau dans le dossier. La légende de la photo précise que les treize jurés tiennent à rester anonymes, mais une note de Queneau dans un de ses Memoranda énumère ces treize amis, parmi lesquels Georges Bataille⁶²⁾ ».

Se dessine alors la première hypothèse selon laquelle ces quatre figures ont remplacé celles qui n'étaient pas en mesure d'agir sans délai, tandis que le commentaire de Dobo implique la présence d'autres personnes, y compris des amis proches de Queneau. En outre, il serait judicieux d'envisager que, la liste étant avant tout provisoire, l'identité individuelle des membres compte moins

que la simple présence du nombre treize. L'objectif n'était pas nécessairement d'évoquer la cène ou de faire allusion à l'*Intransigeant*, ni simplement d'inscrire « 13 amusant » sur la campagne publicitaire. Au contraire, il s'agit du chiffre clé du roman comme l'auteur lui-même l'indique :

C'est ainsi que *le Chiendent* se compose de 91 (7×13) sections, 91 étant la somme des treize premiers nombres et sa « somme » étant 1, c'est donc à la fois le nombre de la mort des êtres et celui de leur retour à l'existence, retour que je ne concevais alors que comme la perpétuité irrésoluble du malheur sans espoir. En ce temps-là, je voyais dans 13 un nombre bénéfique parce qu'il niait le bonheur ; quant à 7, je le prenais, et puis le prends encore comme image numérique de moi-même, puisque mon nom et mes deux prénoms se composent chacun de sept lettres et que je suis né un 21 (3×7)⁶³.

Queneau intègre habilement ce chiffre dans la structure de son roman pour en souligner l'importance. De plus, étant donné que Martine et Vitrac ont commencé par sélectionner treize jurés, émerge un point de convergence sur lequel les différents témoignages se rejoignent. Le prix des Deux Magots se présente assurément comme un « prix créé, en somme, pour Queneau⁶⁴ », ce que confirme également Dobo, ainsi que l'auteur de sa biographie : « Navrés devant l'insuccès du *Chiendent*, les amis de Queneau, qui avaient l'habitude de se réunir aux Deux Magots, décidèrent de créer un prix pour couronner Raymond⁶⁵ ».

Conclusion

Bien que toutes ces histoires puissent sembler n'être qu'une simple compilation de faits divers littéraires, elles dévoilent un processus au sein duquel la juxtaposition d'événements crée l'illusion d'un récit marqué par une fatalité historique. En arrière-plan de la conception du prix des Deux Magots, destiné à s'imposer comme une prestigieuse distinction littéraire, Dobo, qui a présenté le manuscrit du *Chiendent* à Gallimard, fait figure de conciliateur. Il se procure le manuscrit du *Voyage*, qu'il partage ensuite avec ses amis, parmi lesquels se trouve Henry Miller, avant que le roman ne soit publié. Dobo s'engage également dans la promotion de cet ouvrage aux États-Unis. La lecture du *Voyage* a suscité un bouleversement chez Queneau, au point qu'il ne tarde pas à écrire à Bataille sur ce sujet. Queneau et Bataille collaboraient à la revue *Critique sociale*, pour publier deux textes en co-signature. Dans le cadre de cette revue, Bataille rédige des articles sur le *Voyage* et *La Condi-*

tion humaine en 1933. La revue prévoyait officiellement le compte rendu du premier roman de Queneau, avant de cesser d'exister aussitôt.

Deux écrivains se côtoyaient à l'École pratique des hautes études, dont certains cours semblent avoir laissé leur empreinte sur les passages du *Chien-dent*. Sa description, à la fois objective et parfois gratuite, finit par entraîner la conjonction des réalités intérieure et extérieure, sinon par explorer des sujets métaphysiques. Dans cette perspective, *Le Chiendent* se prête à une comparaison avec le roman célinien, qui, malgré son utilisation d'une langue délibérément vulgaire et artificielle, s'inscrit dans une tentative sans fin visant à dépasser les normes naturalistes. Céline et Malraux réfléchissent, chacun à sa manière, sur la notion de grandeur de l'être humain confronté à la cruauté. Pendant que le premier ne cesse de déployer sa vision du monde dominée par la misère, Malraux se met en retrait pour observer la révolution mise en contraste avec l'exaltation souterraine, ce qui répond à des traits soulevés par Bataille dans ses comptes rendus pour la *Critique sociale*.

Motivé par les créations d'écrivains tels que Queneau, Céline ou Malraux, Bataille amorce la rédaction de son propre roman. Ce dernier a partagé son idée d'une Histoire universelle avec Queneau en 1934 et lui a proposé de co-écrire ce projet. Cette année-là, il abandonne également son livre intitulé *Le Fascisme en France* pour se concentrer sur la rédaction du *Bleu du ciel*, où s'entrelacent les questions politiques et les préoccupations littéraires. La clairvoyance de son article paru sur *La Condition humaine* est approuvée postérieurement par la publication de *L'Espoir* en 1937, qui dépeint la guerre d'Espagne. *Le Bleu du ciel*, de son côté, oppose la révolution idéologique et la révolte dans la rue préfigurant une guerre civile. L'ensemble des dimensions relatives à la révolution et aux agitations de l'esprit, telles qu'évoquées dans ces œuvres, mériteraient une analyse distincte, notamment en ce qui concerne la thématique de la solitude et celle de la dérélition.

NOTES

- 1) Norbert BANDIER, *Sociologie du surréalisme : 1924-1929*, Paris : La Dispute / Sné-dit, 1999, p. 14.
- 2) Antoine COMPAGNON (éd.), *La Grande Guerre des écrivains : D'Apollinaire à Zweig*, Paris : Gallimard, coll. « Folio classique », 2014, p. 44.
- 3) André BRETON, *Manifeste du surréalisme, Œuvres complètes*, t. I, éd. Marguerite

- BONNET, Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2008, p. 313.
- 4) Jérôme MEIZOZ, *L'Âge du roman parlant (1919-1939)*, Genève : Droz, 2015, p. 23.
 - 5) Louis-Ferdinand CÉLINE, « Hommage à Zola », in Dominique de ROUX et autres (dir.), *L. F. Céline*, Paris : L'Herne, coll. « Cahiers de l'Herne », n° 3 et 5, 1972, p. 24.
 - 6) Raymond QUENEAU, « Écrit en 1937 », *Bâtons, chiffres et lettres*, Paris : Gallimard, coll. « Idées », 1973, p. 26.
 - 7) Pierre ASSOULINE, *Du côté de chez Drouant : Cent dix ans de vie littéraire chez les Goncourt*, Paris : Gallimard, 2013, p. 53.
 - 8) Georges CHARENSOL, *D'une rive à l'autre*, Paris : Mercure de France, 1973, p. 202.
 - 9) *Le Journal*, jeudi 7 décembre 1933, p. 1, col. 1.
 - 10) *Idem.*
 - 11) *L'Œuvre*, vendredi 1^{er} décembre 1933, p. 4, col. 5.
 - 12) *Idem.*
 - 13) *Idem.*
 - 14) *L'Œil de Paris*, n° 215, dimanche 17 décembre 1933, p. 12.
 - 15) *Idem.*
 - 16) *L'Œil de Paris*, n° 214, dimanche 10 décembre 1933, p. 6.
 - 17) *L'Œuvre*, jeudi 7 décembre 1933, p. 1, col. 1.
 - 18) *Idem.*, col. 2.
 - 19) *Idem.*, col. 1.
 - 20) TROTSKY, « Céline et Poincaré », *Littérature et révolution*, Paris : Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1974, p. 431.
 - 21) Carlo BRONNE, « Discours à Simenon », *La Revue des Deux Mondes*, jeudi 15 mai 1952, p. 275.
 - 22) *Ibid.*, p. 276.
 - 23) *L'Œil de Paris*, n° 214, *op. cit.*, p. 6.
 - 24) *Idem.*
 - 25) *Cyrano*, n° 448, dimanche 15 janvier 1933, p. 31.
 - 26) *Le Matin*, vendredi 8 décembre 1933, p. 1, col. 5.
 - 27) *Le Figaro*, vendredi 8 décembre 1933, p. 1, col. 6.
 - 28) Olivier TODD, *André Malraux : Une vie*, Paris : Gallimard, coll. « NRF Biographies », 2001, p. 106.
 - 29) *La Gazette de Paris*, samedi 17 novembre 1928, p. 4, col. 1.
 - 30) *La Presse*, jeudi 6 décembre 1928, p. 1, col. 7.
 - 31) *Les Nouvelles littéraires*, n° 322, samedi 15 décembre 1928, p. 8.
 - 32) *Le Peuple*, jeudi 6 décembre 1928, p. 1, col. 7.
 - 33) *Le Matin*, vendredi 8 décembre 1933, p. 1, col. 5.
 - 34) TODD, *op. cit.*, p. 115.
 - 35) *Foi et Vie*, 52^e année, n° 24, dimanche 1^{er} février 1931, p. 80, note 2.
 - 36) *Les Nouvelles littéraires*, n° 583, samedi 16 décembre 1933, p. 6.
 - 37) Jean-Claude LARRAT, « Un "Goncourt" très ordinaire : La Condition humaine, 1933 », in Jean-Louis CABANÈS et autres (dir.), *Les Goncourt dans leur siècle : Un siècle de « Goncourt »*, Villeneuve-d'Ascq : Presse Universitaire du Septentrion, 2005,

- p. 357.
- 38) *Paris-Soir*, mercredi 3 décembre 1930, p. 2, col. 3.
 - 39) *Idem*.
 - 40) *Le Petit Parisien*, mercredi 3 décembre 1930, p. 5, col. 3.
 - 41) *Les Nouvelles littéraires*, n° 425, samedi 6 décembre 1930, p. 2.
 - 42) *Les Nouvelles littéraires*, n° 584, samedi 23 décembre 1933, p. 6.
 - 43) *Le Peuple*, mercredi 29 novembre 1933, p. 4, col. 6.
 - 44) *L'Humanité*, samedi 13 décembre 1919, p. 1, col. 3.
 - 45) Jean-Michel POTTIER, «Le prix Goncourt 1932 : Roland Dorgelès dans la bataille littéraire», *nord'*, n° 79, avril 2022, p. 124.
 - 46) *Les Nouvelles littéraires*, n° 426, samedi 13 décembre 1930, p. 3.
 - 47) *Idem*.
 - 48) *Le Peuple*, mercredi 29 novembre 1933, p. 4, col. 6.
 - 49) LARRAT, *op. cit.*, p. 358.
 - 50) Michel LÉCUREUR, *Raymond Queneau : Biographie*, Paris : Les Belles Lettres / Archimbaud, 2002, p. 149.
 - 51) *Paris-Midi*, dimanche 17 décembre 1933, p. 2, col. 2.
 - 52) *Idem*.
 - 53) *Les Nouvelles littéraires*, n° 631, samedi 17 novembre 1934, p. 4.
 - 54) *Beaux-Arts*, vendredi 15 décembre 1933, p. 3, col. 6.
 - 55) *Paris-Midi*, dimanche 17 décembre 1933, p. 2, col. 2.
 - 56) QUENEAU, *Romans I, Œuvres complètes*, t. II, éd. Henri GODARD, Paris : Gallimard, coll. «Bibliothèque de la Pléiade», 2008, p. 1453.
 - 57) Frank DOBO, «La petite histoire... du "chiendent"», in Andrée BERGENS (dir.), *Raymond Queneau*, Paris : L'Herne, coll. «Cahiers de l'Herne», 1975, p. 326.
 - 58) Boris VIAN, *Manuel de Saint Germain des Prés*, éd. Noël ARNAUD, Paris : Chêne, 1974, p. 106.
 - 59) Henri PHILIPPON, «Les 3 Grands», in *Almanach de Saint Germain des Prés*, Paris : L'Ermite, 1950, pp. 59-60.
 - 60) LÉCUREUR, *op. cit.*, p. 157, note 24.
 - 61) DOBO, *op. cit.*, p. 327.
 - 62) QUENEAU, *Romans I, op. cit.*, p. 1453, note 1.
 - 63) QUENEAU, «Technique du roman», *Bâtons, chiffres et lettres, op. cit.*, p. 29.
 - 64) VIAN, *op. cit.*, p. 106.
 - 65) LÉCUREUR, *op. cit.*, p. 157.